LES INFOS PRATIQUES (2025/2026)

GUIDE DES ACTIVITÉS CULTURELLES • GONFREVILLE L'ORCHER

Planning d'inscriptions	Fête de la Ville 6 et 7 septembre 2025 Esplanade de la Pointe de Caux	mercredi 10 sept.(2) à l'ECPC	jeudi 11 sept.(2) à l'ECPC	vendredi 12 sept.(2) à l'ECPC
Billetterie de l'ECPC	Renouvellement des cartes Colombe et Jeune Colombe	**de 9h à 18h**		**de 9h à 12h**
		Prise d'abonnement pour la saison culturelle 2025/2026 et retrait des places pour la soirée de lancement de saison *In petto (interno)* par le duo de clowns modernes Okidok, vendredi 26 sept. à 20h30		
Médiathèque	L'adhésion à la Médiathèque se déroule aux horaires d'ouverture(3), sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille pour les enfants. Une carte d'adhérent vous sera remise à l'issue de votre inscription vous permettant d'emprunter à hauteur de 6 livres, 6 revues, 6 partitions, 3 dvd, 2 jeux, 6 livres à écouter.			
Artothèque	Située au 1er étage de la médiathèque, l'artothèque sera inaugurée samedi 6 septembre à 14h. Pour pouvoir emprunter une œuvre d'art par mois, il faudra s'acquitter d'une adhésion (voir tarif au dos de ce document) et présenter un justificatif de domicile, une attestation d'assurance civile et une pièce d'identité. L'adhésion sera ensuite possible chaque dernier samedi du mois.			
École Municipale de Danses (1) (EMD)	Réinscription des élèves ayant terminé leur année 2024/2025	**de 9h à 18h**	**de 9h à 18h**	**de 9h à 12h**
École Municipale de Musiques (EMM)		Réinscription des élèves inscrits en 2024/2025. **À 17h** : inscription des personnes sur liste d'attente en 2024/2025 selon les places disponibles	Nouvelles inscriptions **À 18h15** : tirage au sort si nécessaire pour ces personnes. Les inscriptions seront encore possibles après cette date, sur rendez-vous	Nouvelles inscriptions à l'EMD ou sur RDV
École Municipale de Couture (EMC)				
AGLEC		**de 9h à 12h30**	**de 9h à 12h30**	
		Inscription des nouveaux adhérents Gonfrevillais	Réinscription des adhérents Gonfrevillais	
		de 14h30 à 18h	**de 14h30 à 18h**	
		Réinscription des adhérents Gonfrevillais	Inscriptions des personnes extérieures	

(1) EMD : les réinscriptions seront possibles à partir du 1er septembre 2025 de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (à l'EMD).
(2) Les 10 et 11 septembre, toutes les demandes d'inscriptions seront prises en compte. En cas de sur-inscriptions, un tirage au sort sera effectué le 11 septembre à 18h15.
(3) Pendant les périodes scolaires, la médiathèque est ouverte le mardi de 14h à 19h, le mercredi et le samedi de 10h à 17h et le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h.
Pendant les vacances scolaires, la médiathèque est ouverte le mardi de 14h à 19h, les mercredi, vendredi et samedi de 10h à 17h.
Reprise des activités EMD, EMC, EMM, AGLEC le lundi 15 septembre.
Fermeture de la Médiathèque du 8 au 22 septembre inclus pour inventaire. Réouverture le 23 septembre à 14h.

Tarifs

L'École Municipale de Musiques

	Gonfrevillais	non Gonfrevillais
1 pers.	33€	1411,70€
2 pers. (même famille)	51,60€	
3 pers. (même famille)	66,30€	
4 pers. (même famille)	82,70€	
5 pers. (même famille)	96,20€	
une discipline suppl.	17,90€	194,60€

L'École Municipale de Couture

	Gonfrevillais	non Gonfrevillais
1 adulte	25,40€	1 pers. 910,80€
1 ado / enfant	19,30€	2 pers. 1364,70€
2 ados / enfants	31,70€	3 pers. 1818,40€
3 ados / enfants	46,50€	

L'École Municipale de Danses

	Gonfrevillais	non Gonfrevillais
1 pers.	33€	397,20€
2 pers. (même famille)	51,60€	594,90€
3 pers. (même famille)	66,30€	804,60€
4 pers. (même famille)	82,70€	990,30€
5 pers. (même famille)	96,20€	1186,70€
une discipline suppl.	17,90€	194,60€

La Médiathèque et la Maison du Patrimoine et des Cités provisoires sont en accès libre.

L'ARTOTHÈQUE MUNICIPALE

L'artothèque municipale est un lieu culturel dédié au partage et à la diffusion de la collection d'art de la ville. Elle propose des expositions et un service de prêt d'œuvres aux particuliers, écoles, associations, entreprises et collectivités, agissant également comme un outil éducatif pour sensibiliser à l'art.

Artothèque

	Gonfrevillais	non Gonfrevillais
1 adulte	30€	50€
-25 ans (hors du foyer familial)	15€	25€
Écoles	gratuit (adhésion par classe)	
Associations, collège et TPE	50€	100€
PME	500€	500€

Obtenir les cartes Colombe et Jeune Colombe

Vous êtes Gonfrevillais ? Pour bénéficier des tarifs gonfrevillais lors de votre inscription ou abonnement, vous devez présenter la Carte Colombe ou Jeune Colombe actualisée.

Que faut-il ?

- un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer ou facture d'électricité uniquement)
- une pièce d'identité
- le livret de famille (pour la carte Jeune Colombe)

Cas particulier : jeunes de 18 à 25 ans

• résidant chez leurs parents :

- déclaration sur l'honneur du parent attestant l'hébergement
- justificatif de domicile du parent
- pièce d'identité du jeune

• résidant à leur propre adresse à Gonfreville l'Orcher :

- justificatif de domicile à son nom
- pièce d'identité du jeune

Quand ?

Les 6 et 7 septembre lors de la Fête de la Ville et les 10, 11 et 12 septembre à l'ECPC lors des journées d'inscriptions aux activités culturelles et tout au long de la saison, lors des permanences de la billetterie.